

Expériences politiques en Europe au XVIII^e siècle : monarchie absolue, Lumières et révolutions

Table des matières

Introduction.....	3
I/ Révoltes et gouvernement en Angleterre et aux États-Unis	4
1/ La guerre civile anglaise (Civil War).....	4
a) Première révolution	4
b) Deuxième guerre civile La Glorious Revolution (1688)	4
2/ La révolution américaine	4
a) Origine du conflit	4
b) Un nouvel État.....	5
3/ La guerre de Sept Ans (1756-1763).....	5
I/ Le contexte géopolitique.....	5
II/ Le déroulement du conflit	6
III/ La conclusion du conflit et ses conséquences.....	8
II/ La France, première puissance mondiale.....	11
1/ La monarchie absolue.....	11
a) Qu'est ce que l'absolutisme ?.....	11
b) Organisation de la France	13
2/ Louis XVI, la révolution royale avortée.....	13
a) Une société d'ordre	13
b) Le problème des finances	14
c) « Sire, une solution »	14
d/ Faire une révolution royale	14
e/ Refus des parlements.....	15
f/ L'enjeu du peuple	15
g/ Convocation des états généraux	16
h/ Répartition des Français.....	16
3/ Un royaume puissant et respecté	16

a) Puissance économique	16
b) Puissance militaire	16
c) Puissance culturelle.....	16
d) Essor des lettres.....	17
III/ L'idéologie des Lumières	17
1/ Les fondements idéologiques	17
a/ Les lettres et les journaux.....	17
b/ La primauté de la raison	17
c/ L'amour de la dispute	17
d/ Le mythe du bon sauvage	18
e/ La rupture avec le passé	18
f/ Patriotisme et cosmopolitisme	18
g/ Une nouvelle anthropologie	18
2/ La philosophie de Rousseau	19
a/ Qui est Rousseau ?	19
b/ La volonté générale	19
c/ La société contractuelle	19
d/ La moralité des actes	19
3/ La diffusion des Lumières	20
Conclusion.....	20

Introduction : XVIII^e : période de prospérité pour la France. 1715 : mort de Louis XIV, 1774 : mort de Louis XV.

Louis XVI –petit-fils – monte sur le trône. Pas de guerre, période de paix. France est le royaume le plus puissant, le plus fort. Le français est parlé dans toute l'Europe. Autres pays copient le modèle français. Essor culturel, artistique. Début de la révolution industrielle.

XVIII^e : période de nouveaux régimes, de nouveaux États qui voient le jour : révolution anglaise (1688). Révolution américaine. Autre façon de concevoir la politique et l'État. Mais la France connaît aussi de graves difficultés internes que le roi ne peut résoudre et qui débouchent sur la révolution.

Problématique : Quelles sont les nouveautés politiques connues en Europe au XVIII^e siècle ?

I/ Révoltes et gouvernement en Angleterre et aux États-Unis

1/ La guerre civile anglaise (Civil War)

a) Première révolution

1642-1649 : opposition entre Charles Ier (anglicans) (les cavaliers) et le Parlement (les têtes rondes).

Pourquoi ? En 1637 Charles Ier veut imposer la liturgie anglicane aux presbytériens écossais, révolte contre le roi. Le roi réunit le Parlement pour avoir de l'argent pour mener la guerre, mais celui-ci en profite pour lui faire part de ses griefs. Le roi refuse, guerre. Beaucoup de batailles, Oliver Cromwell est à la tête des Puritains.

Charles 1^{er} est vaincu, jugé et décapité en 1649.

Cromwell dirige l'Angleterre, pouvoir dictatorial (1653-1658), c'est une république (Commonwealth).

Son fils lui succède mais il est chassé en 1659.

Restauration de la monarchie : Charles II Stuart (petit-fils d'Henri IV) (1660-1685).

b) Deuxième guerre civile La Glorious Revolution (1688)

Jacques II Stuart (frère de Charles II). Se convertit au catholicisme. Pose un gros problème aux Anglais. Le Parlement veut le renverser, demande à son gendre Guillaume d'Orange de prendre le pouvoir. Guillaume bat Jacques et instaure une monarchie constitutionnelle, Jacques part en France et meurt en 1701.

1689 : Bill of Rights : droits concédés par le roi au Parlement qui limite ses pouvoirs. Pas de monarchie absolue, le roi doit avoir le consentement du Parlement pour lever une armée et demander des impôts. Les députés de la Chambre des Communes sont élus. Reconnaissance de l'Habeas Corpus (1679), être présenté rapidement devant un juge, être jugé avec une autorisation, protège les détenus.

2/ La révolution américaine

a) Origine du conflit

Colonies britanniques aux États-Unis. Dépendent de la couronne. Peuplées d'Anglais. Mais ne peuvent élire les députés, or elles payent l'impôt : pas satisfait.

1773 : Boston Tea Party : Georges III met une taxe sur le thé, furieux des Bostoniens se déguisent en Indiens et jettent la cargaison par-dessus bord.

4 juillet 1776 : députés des 13 colonies proclament l'indépendance. Angleterre attaque, guerre. Aide de la France (marine).

Washington dirige les opérations, victoire en 1783, traité de Paris, Angleterre reconnaît l'indépendance des EU.

b) Un nouvel État

1787 : constitution des États-Unis, séparation des pouvoirs, psdt élu. Révolution américaine sert de modèle pour certains Français.

3/ La guerre de Sept Ans (1756-1763)

La **guerre de Sept Ans** (1756-1763) est un conflit majeur du XVIII^e siècle, souvent comparé à la Première Guerre mondiale² parce qu'elle s'est déroulée sur de nombreux théâtres d'opérations : Europe, Amérique du Nord et Inde.

Elle oppose principalement d'une part au niveau mondial le Royaume de France au Royaume de Grande-Bretagne, d'autre part au niveau européen le Royaume de Prusse aux états des Habsbourg (archiduché d'Autriche, royaumes de Bohême et de Hongrie). Cependant, par le jeu des alliances et des opportunités, de nombreux pays européens et leurs colonies participent à cette guerre, notamment l'Empire de Russie aux côtés de l'Autriche ainsi que le Royaume d'Espagne et son empire d'Amérique du Sud aux côtés de la France.

Le conflit s'est traduit par un rééquilibrage important des puissances européennes³. S'emparant de Québec (1759) et de Montréal (1760), l'Empire britannique fait presque entièrement disparaître le Premier espace colonial français. Sa puissance hégémonique dans le monde s'affirmera tout au long du XIX^e siècle.

En Europe, c'est la Prusse qui s'affirme au sein de l'espace germanique par les victoires de Rosbach sur les Français et de Leuthen sur les Autrichiens (1757) : elle y conteste désormais la prééminence de l'Autriche. Après avoir frôlé l'effondrement, elle est finalement sauvée par l'abandon des hostilités par la Russie.

Le début de la guerre est généralement daté du 29 août 1756, jour de l'attaque de la Saxe par Frédéric II, qui fait ainsi le choix de devancer l'agression programmée par l'Autriche pour reprendre possession de la Silésie. Cependant, l'affrontement avait débuté plus tôt dans les colonies d'Amérique du Nord.

I/ Le contexte géopolitique

1/ En Europe : la rivalité entre la Prusse et l'Autriche pour le contrôle de la Silésie

En Europe continentale, la principale zone de friction est la Silésie. C'est une province riche et peuplée conquise en 1742 par le royaume de Prusse aux dépens du royaume de Bohême lors de la guerre de succession d'Autriche.

2/ Aux Amériques : la rivalité entre le Royaume-Uni d'une part, la France et l'Espagne d'autre part

De leur côté, les Français s'inquiètent depuis longtemps des visées de la Grande-Bretagne sur leur domaine colonial (Nouvelle-France, Antilles, Inde française). Le conflit larvé entre la France et la Grande-Bretagne tourne autour de plusieurs points :

- La possession de l'immense territoire de la Louisiane (situé entre les Grands Lacs, le golfe du Mexique, les Appalaches et le Mississippi)⁴
- La concurrence dans le lucratif commerce de peaux au détriment du respect des traités avec les différentes tribus amérindiennes
- La crainte des Britanniques de voir l'influence des catholiques grandir via les colonies françaises et la présence de missionnaires en Nouvelle-France
- La zone de pêche au large de Terre-Neuve est très poissonneuse et les droits de pêche sont contestés par les uns et les autres.

Louis XV renverse les alliances, s'allie avec l'Autriche contre la Prusse. Il comprend que le danger européen n'est plus Vienne mais Berlin, il est conscient de la nouvelle donne géopolitique.

3/ La spirale de la guerre

En comparaison avec le rapport de forces antérieur, l'année 1756 voit un changement complet d'alliances en Europe : la Grande-Bretagne et la Prusse s'allient contre la France, l'Autriche et la Russie. Une fois ce jeu de chaises musicales diplomatiques terminé, les protagonistes se mettent immédiatement en ordre de bataille pour finir ce qui a été laissé en chantier en 1748 : la possession de la Silésie pour l'Autriche et la rivalité nord-américaine pour la France et la Grande-Bretagne.

II/ Le déroulement du conflit

1/ Les opérations militaires en Europe

La guerre en Europe se déroule sur deux fronts assez distincts : l'Europe centrale d'un côté avec la Silésie comme théâtre et l'Europe occidentale avec l'affrontement naval franco-britannique et la bataille pour le Hanovre.

2/ Les opérations militaires aux Amériques

Au Canada, cette partie du conflit porte le nom de Guerre de la Conquête alors qu'aux États-Unis, on l'appelle French and Indian War.

En 1754, la France possédait un vaste empire en forme de croissant qui s'étendait de la région du Canada et des Grands Lacs jusqu'aux rives du golfe du Mexique. Elle avait réussi à s'allier avec de nombreuses et puissantes tribus algonquines, huronnes et montagnaises qui l'aidèrent dans son établissement, avec l'exception notable des Iroquois qui demeurèrent la plupart du temps fidèles à leurs alliés britanniques.

Un chapelet de fortins et de postes réunissait le Canada aux possessions du sud encerclant les treize colonies britanniques de la côte atlantique. Les possessions britanniques se trouvaient donc isolées à l'est des Appalaches et les colons américains ne pouvaient pas progresser vers l'ouest.

Montcalm

Dans l'escalade en cours, les deux camps décident de nommer un commandant en chef en prévision de l'affrontement à venir : pour les Britanniques, c'est le général John Campbell, comte de Loudon, et pour les Français Louis-Joseph de Montcalm.

Dès son arrivée, Montcalm réalise que son premier souci est de conserver la communication entre le Canada, centre névralgique de la Nouvelle-France et l'Ohio, objet du conflit territorial. Or cette communication est menacée par la présence du fort britannique d'Oswego, sur la rive du lac Ontario. Rapidement menée avant que les Britanniques ne puissent s'organiser, l'expédition sur Oswego est un succès et le fort est complètement rasé.

1759 : prise de Québec.

1760 : prise de Montréal

1761-1762 : attaques britanniques dans les Caraïbes.

Défaite totale de la France sur le continent, poursuivre l'avantage dans les Caraïbes.

3/ Les opérations militaires en Asie

a/ Aux Indes

En Inde, l'affrontement entre Britanniques et Français s'effectue à travers leurs deux monopoles d'État : la Compagnie française des Indes orientales et la British East India Company.

Leur puissance est avant tout économique et elles ne possèdent que quelques comptoirs le long de la côte est de l'Inde. Les hostilités éclatent dès 1756 alors que les deux camps se préparent à une guerre imminente.

L'un des puissants princes indiens, le Nawab Siradj al-Dawla, intime l'ordre aux Français et aux Britanniques d'arrêter leurs préparatifs sinon il considérera la situation comme un *casus belli*. Si les Français cèdent, les Britanniques poursuivent.

En conséquence, les armées de Siradj al-Dawla attaquent et prennent possession de tous les comptoirs britanniques du Bengale, y compris Calcutta. En réponse, les Britanniques montent une expédition à partir de Madras qui leur permet de reprendre possession de leurs comptoirs et de faire plier le Nawab. Dans la foulée, l'armée britannique prend le comptoir de Chandernagor aux Français le 23 mars 1757.

Le Nawab cherche alors à se rapprocher des Français en vue de chasser les Britanniques. La victoire britannique de Plassey sur les troupes franco-indiennes et la trahison de l'oncle de Siradj al-Dawla, Mir Jafar, défont les alliances et permettent aux Britanniques de s'assurer le contrôle du Nord-Est de l'Inde.

En 1758, le conflit se porte alors dans le Sud-Est de l'Inde autour des comptoirs de Madras et Pondichéry.

b/ Aux Philippines

Avec l'entrée en guerre de l'Espagne en 1762, les Britanniques décident de mener une attaque contre les Philippines, possessions espagnoles. Utilisant des troupes indiennes, les forces britanniques débarquent aux Philippines sans opposition et mettent le siège à Manille le 25 septembre 1762. Le 6 octobre, une brèche est faite dans les murs et la ville est conquise ainsi que toutes les Philippines dans la foulée.

III/ La conclusion du conflit et ses conséquences

1/ Les traités de paix

Après des premiers pourparlers de paix en 1761, interrompus par l'entrée en guerre de l'Espagne aux côtés de la France, il faut attendre 1762 et l'épuisement militaire et économique des protagonistes pour voir de vraies négociations s'engager.

La paix sera signée en deux fois. Le premier traité, le traité de Paris, concerne la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne. Il est signé le 10 février 1763 et la Grande-Bretagne, étant en position de force, obtient d'énormes gains :

- En Amérique du Nord : la Grande-Bretagne se voit accorder le Canada et toutes les îles au large, sauf Saint-Pierre-et-Miquelon qui reste aux Français, ainsi que tous les territoires à l'est du Mississippi¹⁰.
- Dans les Caraïbes : la France ne peut récupérer que la Martinique, la Guadeloupe, la Marie-Galante et la Sainte-Lucie. Toutes ses autres îles deviennent britanniques. Cuba et les Philippines sont rendues aux Espagnols en échange de la Floride et de l'évacuation du Portugal en Europe.
- En Inde : les cinq comptoirs de Pondichéry, Kârikâl, Yanaon, Mahé et Chandernagor sont rendus aux Français mais avec interdiction de les fortifier ou d'y stationner une armée (donnant *de facto* le contrôle de l'Inde aux Britanniques).
- En Europe : Belle-Île, occupée par les Britanniques est rendue aux Français en échange de Minorque. La France accepte d'évacuer tous les territoires appartenant au roi de Grande-Bretagne et ses alliés.
- En Afrique : Gorée est rendue aux Français en échange du Sénégal.

Les Autrichiens et les Prussiens signent de leur côté le traité de Hubertsbourg le 15 février de la même année. Ce traité valide les frontières de 1756 et l'évacuation de la Silésie par l'Autriche en échange de l'abandon par la Prusse de la Saxe.

2/ Les conséquences géopolitiques

a/ Le Royaume-Uni puissance mondiale

D'un point de vue diplomatique, la Grande-Bretagne s'impose comme la grande puissance mondiale dominante. Non seulement son territoire national n'a jamais été inquiété, mais sa flotte et son armée coloniale lui permettent de contrôler maintenant toute l'Amérique du Nord, l'Inde et surtout de dominer toutes les mers du globe.

Les armées britanniques quant à elles ont prouvé leur grande adaptabilité, surtout dans les colonies, où elles ont su passer d'une stratégie européenne (ordre linéaire, attaque en formation) à une stratégie locale, qui passe par l'appui des populations (natifs et colons). Ce sont donc ces mêmes capacités d'adaptation qui feront défaut aux Britanniques pendant la révolution américaine.

b/ La Prusse grande puissance militaire

Autre vainqueur du conflit, la Prusse est passée tout près du désastre mais a survécu et, mieux, a acquis un prestige important : ce prestige lui permet de s'imposer comme un acteur majeur de l'équilibre politique des États allemands.

Militairement, la Prusse sort grandie de ce conflit, s'étant imposée avec sa petite armée contre des armées bien plus nombreuses et réputées meilleures. La méthode prussienne influence alors

très fortement les autres pays européens qui cherchent à la copier, oubliant les nombreuses défaites prussiennes. Mais cette réputation finira par être trompeuse : le niveau de l'armée prussienne fort de ces victoires passées se dégradera petit à petit jusqu'à l'humiliation que lui infligera Napoléon lors de la campagne de Prusse en 1806.

c/ L'échec relatif de l'Autriche

L'Autriche est aussi perdante mais dans une moindre mesure. Son armée s'est battue plus vaillamment que les Prussiens ne s'y attendaient, et seule la perte définitive de la Silésie est un coup dur. Elle a néanmoins compris que la Prusse ne pourrait pas être abattue.

L'impératrice et reine Marie-Thérèse va utiliser l'alliance française et sa politique matrimoniale pour gommer la perte de la Silésie. Grâce à son action, l'Autriche va s'affirmer comme puissance dominante en Italie.

Au niveau territorial, l'Autriche trouvera encore à s'agrandir du côté de l'empire ottoman.

d/ La France

Du côté des perdants, la France sort du conflit extrêmement affaiblie. En Amérique du Nord son influence est perdue au profit de la Grande-Bretagne, dominante : c'est en partie pour prendre une revanche que la France, quinze ans plus tard, soutient les colons américains dans leur guerre d'indépendance.

3/ Autres conséquences

a/ Économiques

D'un point de vue économique, le bilan est catastrophique pour tous les pays, principalement pour la France et la Grande-Bretagne. La guerre totale et mondiale que se sont livrées les deux puissances a coûté extrêmement cher et a fait grimper de façon vertigineuse leur dette¹¹.

La Grande-Bretagne, sortant victorieuse du conflit, a profité de ses colonies pour essayer de rembourser au mieux ses dettes (passées de 75 millions de livres en 1754 à 133 en 1763¹²) par des taxes nombreuses et une bureaucratie plus efficace. Ces augmentations (comme le Stamp Act sur les timbres ou le Tea Act sur le commerce du thé) seront l'une des étincelles déclenchant la guerre d'indépendance américaine.

b/ Humaines

Humainement enfin, le conflit a été destructeur. Les nombreuses campagnes menées en Europe centrale ont beaucoup touché les civils (pillages, famines, taxes supplémentaires). Beaucoup d'armées en campagne n'avaient pas assez de ravitaillement, voire des problèmes de paye et ne se privaient pas de piller les territoires traversés. On note entre autres le manque de scrupule des

armées françaises dans les États allemands (alors que ce sont des États alliés qui fournissent le financement à la France pour cette campagne).

II/ La France, première puissance mondiale

En 1780 la France domine le monde, c'est la superpuissance. La France est enviée. Sur quoi repose cette puissance ?

1/ La monarchie absolue

a) Qu'est ce que l'absolutisme ?

1/ Question théorique

Absolu, de absolutus, achevé, parfait. Absolvo : délié.

Roi de droit divin, sacré, lieutenant de Dieu sur terre. Personne sacrée, inviolable. Les Français aiment le roi.

Monarchie absolue : monarchie où le pouvoir émane du roi, où le roi est la justification du pouvoir. Le roi a l'autorité, il ne la partage pas, il est le garant de l'unité et de la légalité. La monarchie est indivisible et perpétuelle.

Le roi est source de toute autorité.

Ordonnance : texte de loi valable pour l'ensemble du royaume et portant sur un nombre important de matières diverses.

Édit : texte de loi portant sur une seule matière et ne concernant qu'une partie du royaume.

Ce n'est pas une dictature. Les pouvoirs du roi sont limités : Église, coutumes, lois fondamentales du royaume : être catholique, hérédité de la couronne par ordre de primogéniture mâle, inaliénabilité du domaine, faire le bonheur de ses sujets, indépendance vis-à-vis de l'empereur et du pape. Sinon ce n'est plus un roi mais un tyran : apologie du tyrannicide.

Roi thaumaturge et roi paternel, mourir pour protéger ses sujets.

Le roi reçoit l'onction, comme les anciens rois d'Israël.

Le roi est indépendant par rapport aux lois (*princeps legibus solutus est*, Ulpian). Mais il est lié aux lois et aux coutumes du royaume, appelées « constitution française ». Il est lié aussi à la loi naturelle.

Le roi demeure la source du droit.

Le roi est l'époux de la nation et le mari de la république (représentée par une femme). Relation sponsale entre le roi et la nation qui est un contrat synallagmatique : il impose au roi et à la nation un certain nombre d'obligations.

« Le prince lui-même, tête du corps mystique de la *respublica*, est tenu de sacrifier sa vie chaque fois que le bien commun l'exige. » Aeneas Silvius.

Le roi est la clef de voûte de l'ordre juridique et social. Il est aussi le protecteur de l'Église.

Pour les Lumières la source du droit est différente.

[Canon 75 du IV^e concile de Tolède —633— fixe les principes de l'éthique royale].

2/ Organisation du gouvernement

Le Chancelier : premier personnage du royaume après le roi. Il est le chef de la magistrature et le garde des Sceaux. Il est inamovible mais le roi peut lui retirer les Sceaux.

Le Contrôleur général des finances : dirige l'administration des finances, responsable des intendants qu'il peut surveiller et contrôler. Le premier fut Colbert en 1665.

Les 4 Secrétaires d'État : travaillent dans le conseil du roi. Guerre, Marine, Affaires Étrangères, Maison du roi.

Le Conseil du roi :

Sections du Conseil	Membres	Fonctions
Conseil d'En-Haut	4 à 7 Ministres d'État	Conseil de gouvernement : grandes affaires de politique intérieure et extérieure
Conseil des dépêches	Contrôleur général, 4 Secrétaires d'État	Réponses aux dépêches des provinces
Conseil royal des finances	Contrôleur général, intendant des finances	Questions financières
Conseil d'État privé	Chancelier	Compétences

	Ministres d'État Secrétaires d'État 30 conseillers d'État 100 maîtres des requêtes	administrative, financière, législative, judiciaire.
--	---	---

Les officiers : sont propriétaires d'une charge ou d'un office. C'est une fonction au service du roi dans le domaine judiciaire et financier. Il y a la vénalité des offices : (ils s'achètent et se vendent) et depuis 1604 ils sont héréditaires.

Les intendants : représentants du roi en province, ils doivent l'informer et veiller à la bonne gestion du royaume. 33.

Les parlements enregistrent les édits. Paris est le + important.

3/ La fiscalité

Le roi doit vivre de son domaine. Mais il recourt à l'impôt de façon permanente. Taille, gabelle (le sel), aides (consommation et circulation de certains produits), traites (douanes intérieures et extérieures).

+ Prélèvements ecclésiastiques (dîme, 9% de la récolte) et seigneuriaux, 5% de la récolte.

Création de nouveaux impôts : capitation, dixième et vingtième. Vente des offices.

b) Organisation de la France

Coutume et écrit.

Pays d'État : Bretagne, Artois, Bourgogne, Languedoc : les États provinciaux maintiennent leurs prérogatives et leur indépendance face au pouvoir royal.

Pays d'élection : les intendants ont des pouvoirs très étendus.

Diversité des lois, des poids et des mesures, des langues. Enchevêtrement de complexité administrative.

Privilèges : loi varie en fonction des lieux. De même l'impôt, mais pas partout.

2/ Louis XVI, la révolution royale avortée

a) Une société d'ordre

3 ordres : clergé, noblesse, TE (oratores, bellatores, laboratores).

Possibilité d'être anobli : Colbert, Bossuet. Facile de monter la hiérarchie .assure la cohésion et la stabilité du royaume.

b) Le problème des finances

Budget, projet de dîme royale. Question des impôts. Étudier les différents impôts et les taux d'imposition.

1786, mémoire Calonne :

Dépenses : 620 000 000 livres

Dettes : 50,5%

Guerre et diplomatie : 26,3%

Autres : 17,5%

Cour : 5,7%

Recettes : 503 000 000

Impôts directs : 50,5%

Indirects : 26,3%

Autres : 23,2%

Déficit : 117 000 000

1784 : mauvaises récoltes, chute de la production agricole. Guerre d'Amérique, or Necker a financé par l'emprunt et non par l'impôt.

c) « Sire, une solution »

Plan Calonne de 1786 :

Liberté du commerce des grains

Diminution de la gabelle

Égalité fiscale : un impôt frappant les revenus fonciers quels qu'ils soient. Pas de distinction (s'inspire de la dîme royale).

Faire payer des impôts à la noblesse.

d/ Faire une révolution royale

1771 : Louis XV renvoi les parlements. Bonne idée, mais Louis XVI les rappelle lors de sa montée sur le trône. Erreur qu'il va subir tout au long de son règne.

Présente le plan à la noblesse qui le refuse, ne veut pas sacrifier ses privilèges. Parlement est conservateur et refuse les réformes.

Faut-il appeler les états généraux ? Vieille institution, héritée du XIVe siècle. Ce serait un retour en arrière. Ils présentent une structure de la société qui est complètement dépassée (les 3 ordres).

Refus des nobles et de l'aristocratie de réformer. Face à la révolution royale il y a une contre révolution aristocratique pour l'empêcher. C'est de là que naît l'autre révolution.

Louis XVI veut passer par-dessus et lance un appel au peuple pour le liguier contre les baronnies et les féodalités. Cet appel échoue. Face à la volonté modernisatrice de Louis XVI le peuple et les nobles veulent maintenir la société d'ordre.

Le Parlement s'oppose au roi et arrive à faire croire au peuple que c'est un despote. Le peuple ne suit pas Louis XVI et refuse la réforme qui est faite pour lui.

1787 : Échec, le roi doit renvoyer Calonne et prendre Loménie de Brienne. Révolution de Louis XVI échoue face à la CR de l'aristocratie. On impose Brienne à Louis XVI qui n'en veut pas.

e/ Refus des parlements

Aristocrates demandent des états généraux (dernier 1614). Vieux corps antique de la monarchie, symbole du retour en arrière et du fixisme.

Idée : limiter le pouvoir du roi, revenir sur son absolutisme. Imposer une tenue régulière des EG pour limiter les pouvoirs du roi. Les nobles veulent revenir sur le centralisme des Bourbons.

Idées politiques archaïques des nobles. Veulent revenir à un état antérieur à Louis XIV et à Richelieu. Ils sont réactionnaires. Modèle de la *Glorious revolution* de 1688.

f/ L'enjeu du peuple

Révolte des Parlements qui arrivent à s'associer avec le peuple. Rejet du despotisme des Bourbons. Louis XVI impose un lit de justice pour imposer ses réformes, mais le parlement de Paris casse cet enregistrement et le déclare « nul et illégal ». C'est un acte de rébellion.

Le roi est consterné, il ne sait plus quoi faire et s'enferme dans son silence. Exil des meneurs de la fronde, notamment le duc d'Orléans. Le pays est survolté : émeutes menées par les parlementaires, journée des tuiles à Grenoble. (1788).

Démission de Brienne, retour de Necker. Ne réforme pas mais gère les affaires courantes.

g/ Convocation des états généraux

États généraux sont convoqués pour le 1^{er} mai 1789 : cahiers de doléances.
Réunion par ordre, doublement du Tiers, pas de remise en cause de la monarchie française, les Français aiment le roi.

h/ Répartition des Français

Le front patriotique (les opposants au roi) se brise.
D'un côté les réactionnaires —les futurs émigrés, et les futurs ultra de la restauration— qui veulent une monarchie féodale, limitée et décentralisée, dominée par la noblesse et les corps intermédiaires. Revenir à la monarchie d'avant.
De l'autre, les libéraux, qui veulent une monarchie constitutionnelle, à l'anglaise. C'est l'indépendance de la bourgeoisie, qui se coupe de la noblesse. Ils forment le parti national.

Un 3^{ème} partie émerge : les absolutistes, qui comprennent les dangers à venir, et qui veulent arrêter le processus et revenir à la monarchie absolue.

On va vers une monarchie constitutionnelle. Alliance du peuple et du roi mais gâchée. On va vers des émeutes importantes, divisions de la nation, rébellions et finalement guerre civile et révolution.

Le peuple n'est pas contre le roi, beaucoup de reconnaissance. Il est très aimé.

3/ Un royaume puissant et respecté

a) Puissance économique

France grande puissance agricole, exporte des céréales (Beauce). Puissances industrielles : manufactures, industries, armes. Développement de la sidérurgie et de l'acier. Révolution industrielle voit le jour en France vers 1750.

b) Puissance militaire

Louis XVI dote la France de la première marine au monde. Grande importance de la mer, des ports et du commerce. Armée solide et puissante.

Voyages de Bougainville et de La Pérouse.

c) Puissance culturelle

Écrivains, philosophes, peintres exportent dans le monde entier. Le français est parlé dans toutes les cours, langue de la diplomatie.

d) Essor des lettres

Beaucoup d'écrits : *Encyclopédie*, 1751, clubs, cafés, salons, académies.

Voltaire : *Candide*, *Zadig* (1694-1778)

Diderot, d'Alembert.

Rousseau, *Contrat social* (1762), *Confessions* (1782).

Montesquieu (1748) esprit des lois, séparation des pouvoirs.

III/ L'idéologie des Lumières

1/ Les fondements idéologiques

a/ Les lettres et les journaux

Enlightment, Aufklärung. Mouvement européen : Kant, David Hume, Catherine de Russie. Rôle des clubs, des cafés, des cercles. Mais ce n'est pas une école structurée.

Le but de cette philosophie est de causer. Faire et trouver des bons mots. Hommes bourgeois qui s'ennuient, c'est un moyen de se divertir.

Toucher l'opinion, influencer sur elle pour changer la société. Créer une opinion, faire croire que le peuple pense comme eux.

b/ La primauté de la raison

Grisés par la raison. Foi en la raison « déesse raison ». Homme peut tout connaître, totalement autonome. Homme peut tout connaître, totalement autonome et libre.

Dieu n'est pas la source du droit mais la nature. Mélange de scientisme et d'ésotérisme. Jusnaturalisme.

L'ésotérisme se retrouve dans la franc-maçonnerie. Le duc d'Orléans est grand maître depuis 1771, il instrumentalise la franc-maçonnerie pour renverser Louis XVI et prendre sa place en édifiant une monarchie constitutionnelle à l'anglaise.

c/ L'amour de la dispute

Beaucoup de disputes et de controverses. Attaquer les ennemis en utilisant l'infamie et le mensonge.

Volonté de nier les règles, de nier l'histoire, de créer un homme nouveau.

d/ Le mythe du bon sauvage

Dogme des Lumières : l'homme est bon, il est libre et il se suffit à lui-même. Récusation du péché originel, autonomie de l'homme.

Puisque la nature est bonne, c'est l'homme qui la corrompt. Il faut donc laisser faire (origine du libéralisme et de l'écologisme).

Fantasme sur le mythe du bon sauvage, homme premier qui n'aurait pas été perverti par la société.

A l'homme réel il faut substituer un homme nouveau : le philosophe ou le citoyen. Le citoyen est une pure création des Lumières. Idée d'autonomie, l'homme est sans attache, il est citoyen du monde, cosmopolitisme. Mais dans le même temps développement du nationalisme et de l'idée que la civilisation supérieure doit s'exporter. Il faut exporter les principes des Lumières partout dans le monde, ce qui donne les guerres révolutionnaires et plus tard la colonisation. Le bon sauvage est un mythe, une idole, on l'admire et dans le même temps on le méprise et on veut le détruire pour en faire un homme nouveau.

e/ La rupture avec le passé

Rupture avec le passé : volonté de faire quelque chose de nouveau, un monde neuf.

f/ Patriotisme et cosmopolitisme

La France est vue comme un pays vieillot, dépassé. De même haine de l'Autriche. C'est la Prusse, et Frédéric II, qui sont adulés, nombreux échanges entre lui et les philosophes.

Despote éclairé.

g/ Une nouvelle anthropologie

Réification de l'homme. Construction d'un homme machine réduit à ses seules capacités sensibles, l'homme sent, il ne réfléchit pas. L'environnement et la nature physique conditionne l'homme.

L'homme est un instrument entre les mains des constructeurs sociaux. Il y a une logique déterministe qui conditionne les hommes. Ce peut être le déterminisme de l'économie (marxisme) ou bien le déterminisme de la race (nazisme). L'homme est seul, il ne peut rien faire face à cela.

L'homme se libère de la loi naturelle et il s'enchaîne dans la loi scientifique. Éloge du scientisme. Les positivistes ont raison sur beaucoup de points, mais ils oublient le facteur spirituel de l'homme. L'homme est conditionné mais il n'est pas déterminé. Il est tout aussi faux de croire que les facteurs extérieurs n'ont aucune influence sur les personnes.

Absolutisation de ce qui est relatif, et relativisation de ce qui est absolu.

2/ La philosophie de Rousseau

a/ Qui est Rousseau ?

Philosophe et écrivain né à Genève. (1712-1778).

Sa philosophie a influencé les révolutionnaires. A écrit plusieurs livres dont le *Contrat social* (1762).

b/ La volonté générale

Primauté de la volonté générale, le vote comme clef de voute du système. Il faut forcer l'homme à être libre, même si cela va contre sa volonté. Dans le système de Rousseau il ne doit y avoir ni minorité ni majorité, le peuple ne peut que se rallier à la volonté générale.

Qu'est-ce que la volonté générale ? :

« Que la volonté générale soit dans chaque individu un acte pur de l'entendement, qui raisonne dans le silence des passions sur ce que l'homme peut exiger de son semblable, et sur ce que son semblable est en droit d'exiger de lui, nul n'en disconviendra. »

JJ. ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Éditions Edmond Dreyfus-Brisac, Paris, Alcan, 1896 ; p. 252.

Il y a deux volontés : la volonté de l'homme et la volonté du citoyen, la volonté particulière et la volonté générale.

c/ La société contractuelle

Il n'y a qu'une seule société vraiment sociale et légale : la société contractuelle parfaite, où le lien légal est tout. (Plus de droit privé - le mur entre les deux droits renversé- le droit public envahissant tout le domaine des rapports entre les hommes.)

« Chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen. »

Que faire si les deux volontés sont en contradiction ?

La volonté générale doit passer avant, la volonté de l'homme ne compte pas.

d/ La moralité des actes

Un acte est moral quand il est conforme à la volonté générale. L'acte moral est celui qui respecte l'état civil, il n'y a pas de vertu hors de la société.

Les actions des hommes n'ont de moralité que dans et par l'état civil, c'est-à-dire par la soumission à la volonté générale. Il n'y a pas de vertu hors de la société ; c'est par elle que l'homme est homme et non animal.

Nous sommes incapables de dégager de nous-mêmes la volonté générale et de la suivre. Il nous faut le secours extérieur de la loi (grâce), effet du vote (sacrement) qui crée en nous l'homme nouveau.

Nous vivons alors dans une société contractuelle ou le vote sert de lien aux hommes.

3/ La diffusion des Lumières

Etude de la carte.

Conclusion : le XVIII^e voit l'apparition d'idées nouvelles et de nouvelles conceptions politiques. Attaques contre le roi et contre la monarchie, remise en cause de l'ordre traditionnel pour revenir à un ordre plus ancien. Lutte des nobles contre le roi et le peuple.